

BULLETIN #02 / 1^{er} mars 2024

VAREN'NEWS



Dictée
Dim. 03 Mars
Salle des Fêtes
14h : Enfants
15h : Adultes
Pour tous



ACTUALITÉS
Ne ratez pas !

p.3

DOSSIER
Synergie du SIVOM et Urbasys

p.8

RÉTROSPECTIVE
Roller Party Fun, succès assuré !

p.13

ÉDITO

Chères Varennoises, chers Varennois,



À la mi-janvier, vous avez pu découvrir le nouveau format du journal de la commune, le Varen'News. Celui-ci se veut plus direct, plus concis, avec une fréquence plus soutenue puisque désormais la parution aura lieu toutes les six semaines. L'objectif reste le même, à savoir informer au mieux les Varennois en y ajoutant un peu de fraîcheur. Je compte également sur vos éventuels commentaires afin d'y apporter les améliorations nécessaires.

Dans la partie « Dossier », vous trouverez un entretien avec David NADEAU directeur du SIVOM ainsi qu'une interview de Grégory TEIXEIRA, directeur d'Urbasys. Vous découvrirez comment ces deux entités travaillent en synergie, pour une valorisation optimum de nos déchets ménagers.

Par ailleurs, au sujet de l'énergie, sachez que nous avons organisé une concertation citoyenne sur les énergies renouvelables ZAER (Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables) afin de trouver la meilleure optimisation. Toujours dans le domaine de la concertation, nous travaillons sur le plan de circulation de la ville après avoir organisé des ateliers auprès des Varennois.

Parmi les événements récents, je tenais à remercier une nouvelle fois Mme Carole BENZAKEN, créatrice des vitraux de notre église, pour sa venue le 28 janvier dernier. Vous êtes nombreux à avoir répondu présent à sa conférence et ce fut un agréable moment.

En cette fin d'hiver, je vous informe que la fête du printemps se tiendra le samedi 30 mars, nous comptons bien évidemment sur vous tous.

Bonne lecture.

Bruno BEZOT

SOMMAIRE

ACTUALITÉS p.3

DOSSIER p.8

RÉTROSPECTIVE p.13



ET AUSSI

AGENDA

ÉTAT CIVIL

Photographes amateurs !

Participez à l'*image du mois* qui sera publiée dans le VAREN'NEWS, envoyez votre plus beau cliché à :

accueil@varennes-jarcy.fr

L'image du mois

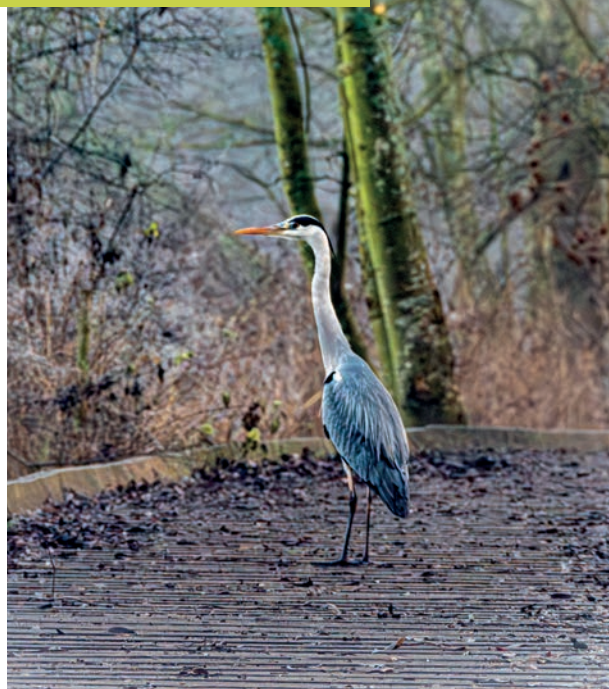


Photo de Daniel HANOWER.



BULLETIN gratuit d'informations municipales #02

Tirage : 1300 exemplaires

Directeur de la publication : Bruno BEZOT

Conception et graphisme : Jolida SRUN

Photos : Adobe stock, Commission Communication

Impression : Imprim + 01 69 49 26 32

Rejoignez-nous sur
Facebook et également
sur Instagram



et
sur l'appli mobile





DICTÉE

DIMANCHE 3 MARS

Salle des Fêtes

14h : enfants et 15h : adultes.

Animations et jeux de mots.

Goûter offert. **Entrée gratuite.**



ATELIERS DE RÉCUP'BADA

MARS

ÉCOLE MATERNELLE

Les **lundis 11 et 25 mars**, le **vendredi 29 mars**, les 4 classes participeront à des ateliers avec une intervenante de la « **Compagnie des Arts Ludiques** » afin de réaliser des instruments de musique avec du matériel de récupération.

Après ces 9 heures d'atelier, les œuvres seront présentées aux parents lors d'un **petit concert le vendredi 29 mars à 16h15**.

Une « **exposition-vernissage** » se tiendra dans la salle des fêtes.

Les élèves auront également fabriqué leurs déguisements avec pour thèmes :

- PS : Brésil
- MS : Cow-boys et indiens
- GS : Poncho

Les parents pourront apporter des mets d'inspiration « cuisine du monde ».

CONCERT À VARENNES-JARCY

LE 16 MARS À 20 H 30



L'Atelier Baroque vous propose un **concert original** où seront dévoilés et expliqués les mystères et les richesses de grandes œuvres oubliées ou peu connues de notre patrimoine musical.

On pourra y découvrir de **nouvelles sonorités instrumentales** avec des instruments anciens. Les fastes des Vêpres du Stellario de Palerme de Buonaventura Rubino, seront évoquées par une musique toute imprégnée à la fois du mysticisme et du soleil de la Sicile Baroque.

Isabella LÉONARDA vous livrera avec son *Magnificat* la contribution des femmes à l'éclosion de l'extraordinaire expressivité du discours musical baroque qui achève la fusion de la parole et de la musique.

L'ATELIER DES POSSIBLES



Pour fêter **ses 20 ans**, l'association Double Clic opère une grande mutation. Tout d'abord elle **change de nom** pour devenir : « **L'Atelier des Possibles** ». Dorénavant, elle s'ouvre à d'autres domaines comme **le bien-être, la culture, la création**, tout en conservant ses **activités informatiques** et de **généalogie**, pour un public essentiellement de seniors.

Début mars débutera un atelier « yoga sur chaises » adapté aux capacités physiques individuelles des personnes âgées, en séances collectives (15 personnes) d'une heure. Selon la demande nous pourrions créer un deuxième groupe.

Pour en savoir plus et vous inscrire, merci d'appeler le :

06 58 48 81 30

Sinon à la rentrée, d'autres ateliers vous seront proposés.

LE MULTISPORT POUR LES SENIORS

10 ATELIERS GRATUITS

Vous êtes retraité(e) et souhaitez découvrir/reprendre des activités physiques adaptées ? Vous souhaitez avoir des conseils individualisés ? Cet atelier est fait pour vous !

Participez à l'atelier multisports, **10 séances collectives** d'une heure les **lundis de 15h45 à 16h45** à la Maison des Associations – Salle de danse – Place Aristide Briand – les **22/29 avril, 6/13/27 mai, le 3/10/17/24 juin** et le **1^{er} juillet**.

Nous vous proposerons de découvrir chaque semaine un sport différent avec des exercices ludiques et des conseils personnalisés. Les séances sont encadrées par une enseignante en activité physique adaptée, qui veillera à votre sécurité et votre confort.

Chaque séance se déroule en fonction des capacités individuelles, afin de garantir une expérience agréable et bénéfique pour tous.

Des places sont disponibles sur inscription auprès du **CLIC** au **01 85 23 00 50** ou par mail à **accueil@clicnordestessonne.fr**.





REPAS DANSANT

24 MARS

Le Club de Danse Varennois et la Municipalité de Varennes-Jarcy vous invitent à un repas raffiné suivi d'un thé dansant animé par l'orchestre de Didier COUTURIER le **dimanche 24 mars 2024** dans le gymnase Sandrine MARTINET. **Repas à 12h précis. Thé dansant de 15h à 19h.** Taxis danseurs.

► Règlement obligatoire à la réservation avant le 9 mars. Informations sur **Facebook Varennes-Jarcy-informations** Mail : cdv-varennes-jarcy@orange.fr ou bien encore **en mairie** au **Tél. 01 69 00 11 33**

Venez nombreux pour partager un agréable moment.

Le Club de Danse Varennois



SAVOIR NAGER



En partenariat avec la Communauté de **Communes de l'Orée de la Brie** et le **centre aquatique l'Oréade** de Brie-Comte-Robert, et afin de **prévenir les risques de noyade**, la commune propose aux **enfants de 6 à 10 ans** des stages de natation.

Programmés pendant les vacances scolaires et d'une durée maximale de 5 jours, ces **stages** sont entièrement **pris en charge financièrement** à condition que les enfants ne sachant pas nager y participent tous les jours. La **priorité** est donnée **aux CP** puis CE1 et CE2.

Plus d'infos :

scolaire@varennes-jarcy.fr

URGENCE 114

En France, on estime à **7 millions** le nombre de **personnes sourdes ou malentendantes**.

Quels services leur sont spécifiquement dédiés en cas d'urgence ?

Beaucoup l'ignorent, et notamment les publics concernés, ainsi que leurs proches et aidants.

Le **114** est le **service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7**, réservé aux **personnes sourdes, sourdes-aveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours** (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, **grâce à la conversation totale** (visio, texte, voix, images).

Les **appels sont traités** sur l'application ou sur le site, par une équipe d'**agents formés à la Langue des Signes Française** et à la prise d'appel en texte adaptée, en lien avec les services d'urgence.

SIVOM

► Reprise de la collecte des bacs marron à partir de la semaine du 18 mars.

Le journal du tri sera téléchargeable prochainement sur le site internet www.sivom.com.

**PAS DE COLLECTES
MERCREDI 1^{ER} MAI**

**PAS DE RATRAPAGE POUR
LES BACS MARRON**

**RAPPEL : LES DÉCHETTERIES SONT
FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.**

PROXIBUS

Le **Proxi'bus** est un **transport** à la demande sur les quatre communes de l'Orée de la Brie, qui s'adapte à vos besoins et se **réserve la veille par téléphone ou par mail**. Depuis le 2 janvier 2024, l'exploitation du service « Proxi'bus » est désormais à la charge du transporteur KEOLIS KPVV. Même véhicule, mêmes horaires et arrêts possibles et également même chauffeur. Il fonctionne **du lundi au vendredi de 9h à 17h** sur l'ensemble des 4 communes de la CCOB ainsi que pour l'hôpital de Forcilles.

► Le nouveau numéro pour effectuer une réservation est le suivant : **01 83 25 00 56**. Par mail : contacttadoreedelabrie@keolis.com

► Petite **nouveauté**, les usagers peuvent désormais **créer un compte** utilisateur pour faire directement leurs **demandes de réservations** sur : <https://tadoreedelabrie.hubup.fr>

Retrouvez les ACTUALITÉS sur : www.varennesjarcy.fr

et sur l'appli mobile >





TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

+ D'INFOS SUR

www.varennesjarcy.fr

Rubrique > mairie-pratique

PETITS RAPPELS
AVANT LE PRINTEMPS !

LA TAILLE DES HAIES



La réglementation concernant la restriction de la période pour la taille des haies est une mesure qui vise à protéger les populations d'oiseaux nicheurs. Elle est obligatoire pour les agriculteurs et fortement recommandée aux particuliers.

La plupart des oiseaux nichent de mars à août. Ils trouvent dans les haies un habitat con-

fortable et adapté à accueillir leurs nids et œufs. En ne taillant pas vos haies entre le 15 mars et le 31 juillet, vous participez à la reproduction des oiseaux et à leur préservation. C'est un geste écologique envers le rouge-gorge, le merle noir et autre pinson des arbres.

Vos haies abritent également de nombreux insectes et des petits mammifères comme le muscardin ou le hérisson. Pensez à laisser des petits tas de branchages au pied de vos haies, ils aimeront venir s'y nicher.

La meilleure période pour la taille des haies est entre les mois de septembre et de février, ainsi vous êtes certains de ne pas perturber la montée de la sève et d'assurer une belle pousse printanière.

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions... ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies... réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne anormale pour le voisinage sont autorisés en semaine de :

8h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h et enfin le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Merci de respecter ces horaires et ainsi contribuer à la bonne entente entre voisins !



LES CHIENS

- 1 • Les chiens doivent être tenus en laisse.
- 2 • Les déjections doivent être ramassées.
- 3 • Votre chien doit être identifié, ses coordonnées à jour sur le fichier national. On peut également y déclarer des coordonnées temporaires quand on confie son animal le temps des vacances... (voir site ICAD).



- 4 • Un chien errant sera récupéré par la SACPA et la fourrière sera à la charge du propriétaire. Si vous en voyez un, vous pouvez contacter :

Coralie PAGÈS, notre policière municipale
au **06 86 92 00 65** ou **06 72 00 07 57**

- 5 • Certaines catégories de chiens doivent être muselés et le propriétaire doit posséder un permis de détention. Tout savoir sur la détention de chiens de catégorie :

+ D'INFOS SUR

www.agriculture.gouv.fr

Rubrique > les-chiens-de-categorie-1-et-2-dits-chiens-dangereux

LES ABOIEMENTS

Les aboiements intempestifs de jour et de nuit sont interdits. Là aussi, plusieurs lois et règlements existent et leur application peut vous exposer à une amende de 450 euros. Si votre voisin s'est porté partie civile, vous pouvez être condamné à verser des dommages et intérêts. Donc ne laissez pas votre animal seul trop longtemps, laissez-lui toujours l'accès à un abri. Lors des vacances, si vous êtes amené à laisser votre animal chez vous, prenez les dispositions qui s'imposent et n'hésitez pas à communiquer à la mairie les coordonnées de la personne chargée de le visiter afin que nous puissions la contacter en cas d'aboiements anormaux.

Toutefois, il faut être aussi tolérant : il est toujours normal qu'un chien profite seul du jardin quelques moments dans la journée, aboie ponctuellement au passage d'un individu ou autre...



LES DEMEURES DE VARENNES, LA DERNIÈRE LIGNE DROITE DES TRAVAUX.



Dans sa quête d'une transformation XXL, l'un des lieux emblématiques de la ville arrive dans sa dernière phase de travaux. Un projet ambitieux qui offrira à terme des prestations haut de gamme et qui répondra surtout à de réelles attentes. Rencontre avec la directrice de l'établissement, Mme Kathleen BARBIER.

Pouvez-vous nous rappeler la chronologie des actions ?

Les travaux ont commencé en 2021 avec la partie hôtellerie. Pour ma part, je suis arrivée en septembre dernier, période à laquelle un nouveau bâtiment, intitulé le "Manoir", a vu le jour. Celui-ci est composé de 28 nouvelles chambres, ce qui porte à 53, le nombre de chambres au total. Toutes sont affiliées "Best Western Signature Collection", un label haut de gamme avec une classification quatre étoiles. Il y a cette volonté de monter les échelons au niveau du produit sur le projet global des Demeures de Varennes.

Désormais, que reste-t-il à faire pour ces prochains mois ?

Concernant les travaux, il reste deux phases majeures pour 2024. Tout d'abord, le SPA (centre de soins et/ou de remise en forme à l'aide de l'hydrothérapie) dont l'ouverture est prévue pour le mois de juin, et ensuite l'avènement du "Castel", la bâtisse historique et principale du domaine pour laquelle nous espérons arriver à terme en novembre. Vous découvrirez alors tout le centre névralgique de l'hôtel avec la réception, le restaurant et un bar lounge. Viendront à ce moment-là 13 chambres supplémentaires dont certaines d'entre elles auront une terrasse privative avec vue sur le parc. Si tout va bien, au mois

de décembre 2024, tout sera bouclé et le domaine, entièrement rénové, offrira une multitude de services : un restaurant et un bar ambiance lounge, 66 chambres réparties sur plusieurs bâtiments, un SPA ainsi que 8 salles de réunions. Pour rappel, les Demeures de Varennes représentent également un site dédié aux séminaires, team building, after work et co-working.

Pouvez-vous revenir plus en détail sur le SPA puisque l'ouverture prévue en juin est assez proche finalement ?

Après l'acquisition de nouveaux bâtiments juxtaposés au domaine, il a fallu procéder à la réhabilitation de ces espaces. Les travaux, qui sont en cours, aboutiront à trois salles de soins, un hammam, un sauna, une douche sensorielle chromatique (différents jets et de couleurs), un espace fitness, une partie ongles / manucure, un coin repos (tisanderie), sans oublier bien sûr un bassin extérieur "Zen" qui sera exclusivement réservé aux clients du SPA, pour faire une distinction avec la piscine extérieure de l'hôtel.

Ce centre de soins et de remise en forme sera réparti sur deux étages pour une superficie globale d'environ 200 m². Une taille en adéquation avec la capacité du domaine. Ce nouveau service sera bien évidemment accessible à toutes les personnes extérieures avec une mise en place de formules différentes (massages, soins particuliers, demi-journées, etc...). C'est un formidable projet qui, à n'en pas douter, comblera tout le monde et notamment les Varennois.



+ D'INFOS SUR

www.demeuresdevarennes.com



ACAPY AI, VOTRE ASSISTANT ÉCRITURE, IDÉES ET TRADUCTION.

M. BOYOM, Varennois et dirigeant d'entreprise, a fait au moment des vœux du maire une rapide présentation d'une de ses inventions hyper intéressante.... Nous avons eu envie de rentrer un peu plus dans le détail.

Qu'est-ce que ACAPY AI ?

L'idée d'ACAPY AI est venue quand j'ai pris conscience que pour avoir accès à une Intelligence Artificielle, il faut déjà maîtriser un certain nombre de technologies auxquelles beaucoup de personnes n'ont pas accès. Je me suis donc donné pour mission de résoudre ce problème, en proposant un assistant personnel d'écriture automatique ultra accessible, sur smartphone. Je voulais qu'il soit si simple que ma grand-mère arrive à s'en servir... et ça a marché ! Le succès a été instantané.

Nous sommes présents dans plus de 40 pays aujourd'hui. Et comme j'aime par-dessus tout les challenges, j'ai voulu doter cette appli, gratuite, d'un grand nombre de fonctionnalités qui n'existent pas ailleurs. C'est pour cela que quand vous aurez téléchargé ACAPY AI, vous pourrez dicter vos notes plutôt que les taper, et demander à écrire n'importe quel texte en donnant quelques mots clefs, l'envoyer sur votre mail, et tous vos réseaux en un clic. Si vous le souhaitez, ACAPY AI vous le lira tout haut et vous le traduira en 9 langues... et le lira tout haut en japonais par exemple ! Il peut ainsi servir de traducteur instantané. Vous avez le choix entre de nombreux mails type, de remerciements, de marketing, de demande d'assistance technique, d'excuses, d'absence, de candidature...

Une autre fonctionnalité très utile est le générateur d'idées : posez une question sur un sujet ou un projet que vous avez... et laissez-vous surprendre par la pertinence des réponses !

Après 6 mois de fonctionnement, nous travaillons actuellement à la version 2, qui sera bien supérieure encore à cette première version. Pour les particuliers ainsi que de nombreuses professions (médecins, entrepreneurs,...) nous proposons un abonnement à 7,99 €/mois, avec des fonctionnalités spécifiques assez révolutionnaires.

Cela doit vous prendre beaucoup de temps...

En effet j'y sacrifie mes vacances, mes nuits, tout mon temps libre, mais j'aime créer et je suis un

passionné ! Le développement et la promotion se font sur mes fonds personnels. En face j'ai des concurrents qui ont des milliards. J'ai une petite équipe qui travaille en continu dessus.

En plus de ACAPY AI, j'ai une vingtaine d'autres projets assez avancés sur lesquels je me retiens de travailler car je ne dois pas m'éparpiller...

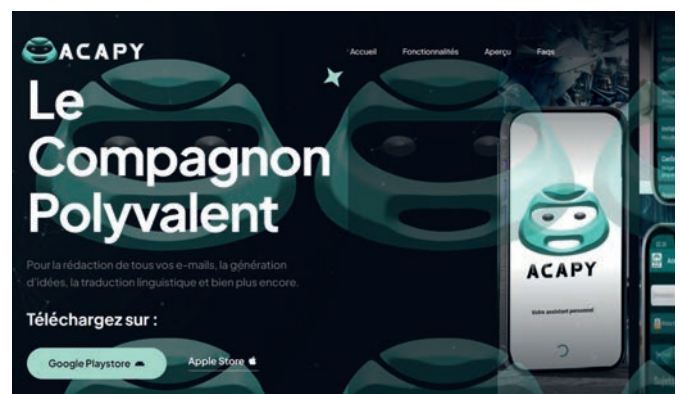
ACAPY AI est un miroir de mes valeurs : j'aime aider les gens, je veux que ce soit accessible au plus grand nombre, et je suis très respectueux des données client. ACAPY AI ne vous espionne pas, il faut obligatoirement l'allumer pour l'activer.

Et avant tout cela, que faisiez-vous ?

Ingénieur en informatique réseau et télécom, j'ai travaillé pendant 14 ans pour des multinationales telles que : Véolia, la GMF, RTE, EUROVIA ou Gemalto, le n°1 mondial de la sécurité numérique. Le bilan de ces expériences est des plus positifs, marqué par de nombreux et beaux souvenirs.

Néanmoins, ces groupes, tels des rouleaux compresseurs ne permettent pas un suivi du client en profondeur, ils sont trop gigantesques pour s'attarder sur l'humain. J'ai eu besoin de retrouver du sens dans mon métier et j'ai donc créé deux entités dont AcapyDigital, qui s'occupe de stratégies de communication et de développement : j'ai bien appris à repérer les forces et les faiblesses des entreprises.

J'accompagne des entrepreneurs individuels, des petits industriels, des inventeurs, des PME et même des médecins. Et en parallèle j'ai développé « ACAPY AI », que j'espère chacun trouvera une bonne raison d'utiliser !



Capture d'écran du site officiel.

L'application est disponible sur Android et iOS.



.....

SIVOM ET URBASYS COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

David NADEAU, entré au SIVOM il y a 27 ans jour pour jour - et directeur depuis 2009, nous explique les tenants et aboutissants de l'équipement de valorisation de nos déchets le plus performant de l'Île-de-France.



Animation Poubel'Quizz.

+ D'INFOS SUR

www.sivom.com

Le **SIVOM**, propriétaire du centre de tri-méthanisation-compostage de Varennes-Jarcy est chargé de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur 15 communes.

Mais le SIVOM c'est également de nombreuses animations de sensibilisation au tri, essentiellement dans les écoles car il est important d'apprendre les bons gestes le plus tôt possible. Alors est-ce grâce au « Poubel'Quizz », à « Chantons le Tri » ou encore au « Gaspi'Quizz », aux 515 classes visitées en 2023, que notre usine enregistre la meilleure qualité de tri de toute l'Île-de-France ? Peut-être ! Notons que parmi les 15 communes, Varennes-Jarcy est 3^{ème} en termes de quantité dans les poubelles jaunes... mais seulement 10^{ème} en termes de qualité du tri... on peut sûrement faire mieux ! Les erreurs de tri principales sont des emballages imbriqués les uns dans les autres ou présentés dans des sacs. À noter le trio gagnant pour la qualité du tri : Yerres 1^{er}, Périgny-sur-Yerres 2^{ème}, Combs-la-Ville 3^{ème}.

Quels sont vos projets ?

Nous allons ouvrir **une Recyclerie** modèle en 2025. Nous envisageons de reprendre le local qui servait aux Services Techniques de Varennes-Jarcy qui déménageront pour s'agrandir ailleurs. Cela permettra aux usagers d'y déposer des objets en bon état et qui pourraient avoir une 2^{ème} vie, plutôt que de les jeter. Nous proposerons ensuite ces objets à la vente pour une somme modique. Nous voulons aussi en faire un lieu d'animations avec des ateliers où l'on pourra apprendre à réparer le petit électroménager ou à restaurer

des meubles... Nous avons déjà des personnes qui se proposent comme bénévoles !

Un autre projet est dans les cartons depuis très longtemps : **une desserte qui irait du SIVOM à la Francilienne** - mais exclusivement réservée aux poids lourds - est désormais validé par la Direction des Routes d'Île-de-France. Les voitures des particuliers y gagneront aussi, car un rond-point sera créé en amont du pont juste avant l'entrée de Brie-Comte-Robert. Il permettra de longer la Francilienne en partant sur la gauche et d'y accéder par l'entrée côté ZAC de Brie-Comte-Robert, sans avoir à traverser toute la ville comme aujourd'hui.

Autre projet en dehors de Varennes-Jarcy, mais qui va réduire la circulation dans le village : nous allons prochainement ouvrir **une déchetterie à Épinay-sous-Sénart**. Et puis à l'horizon 2026, il est prévu d'ouvrir **un centre de tri des emballages** en partenariat avec le SYTRADEM et le SMITOM-LOMBRIC, sur le site de ce dernier, à Vaux-le-Pénit. Cela nous donnera l'assurance d'avoir un prix garanti à la tonne, grâce à un contrat sur 17 ans. Il faut savoir que la Région Parisienne est saturée et que nous n'étions même plus sûrs de pouvoir y envoyer nos emballages, ce qui représente pour nous quand même 8 000 t/an.



Journées portes ouvertes.

Enfin, nous organisons régulièrement **des journées portes ouvertes** qui connaissent un beau succès. Les prochaines auront lieu samedi 21 septembre 2024, pendant les journées du patrimoine, car nos installations sont la propriété de tous les habitants.

Pour finir, ne manquez pas l'**éco-concert** « La folie des années 80 » le samedi 22 juin sur la prairie, le soir de la fête du village, avec un plateau d'artistes comme Début de Soirée, Jean-Pierre MADER, Patrick HERNANDEZ ou Cookie DINGLER qui interpréteront leurs tubes et ceux de l'époque. Pour y participer, il faut apporter un appareil électrique usagé, qui sera ensuite recyclé.



Carte des communes adhérentes.



ÉCO-CONCERT
Samedi 22 juin
sur la prairie de
Varennes-Jarcy



*Pour y participer,
il faut apporter un appareil
électrique usagé,
qui sera ensuite recyclé.*

QU'EST CE QUE URBASYS ?

M. TEIXEIRA est le directeur d'Urbasys, exploitant de l'usine de méthanisation de Varennes-Jarcy. Il nous explique tout l'intérêt de ce processus qui permet la valorisation de nos déchets tout en produisant de l'énergie.



La centrifugeuse.

Historiquement, il s'agit de la 1^{ère} usine de méthanisation couplée à des tubes. Le procédé utilisé pour la partie méthanisation est le procédé Valorga. Valorga est une société d'ingénierie spécialiste de la méthanisation appartenant au groupe Urbaser.

Urbasys est une filiale qui a été créée pour l'exploitation et la maintenance du centre de tri-méthanisation-compostage du SIVOM et pour



répondre aux problématiques d'exploitation rencontrées par le précédent exploitant, Génériss (entité de Véolia). Au fil des années, des investissements et des améliorations ont été faits et aujourd'hui l'usine est très fonctionnelle...

À tel point même, que sur les 16 installations de France au procédé identique, le SIVOM fait partie des 3 distinguées par le label « Terrom ». Ce label récompense un compost dont la qualité est supérieure de 10 % sur tous les critères. Urbasys et le SIVOM sont liés par un contrat de concession et de service public. Un 2^{ème} vient d'être signé, qui prendra fin en décembre 2027.

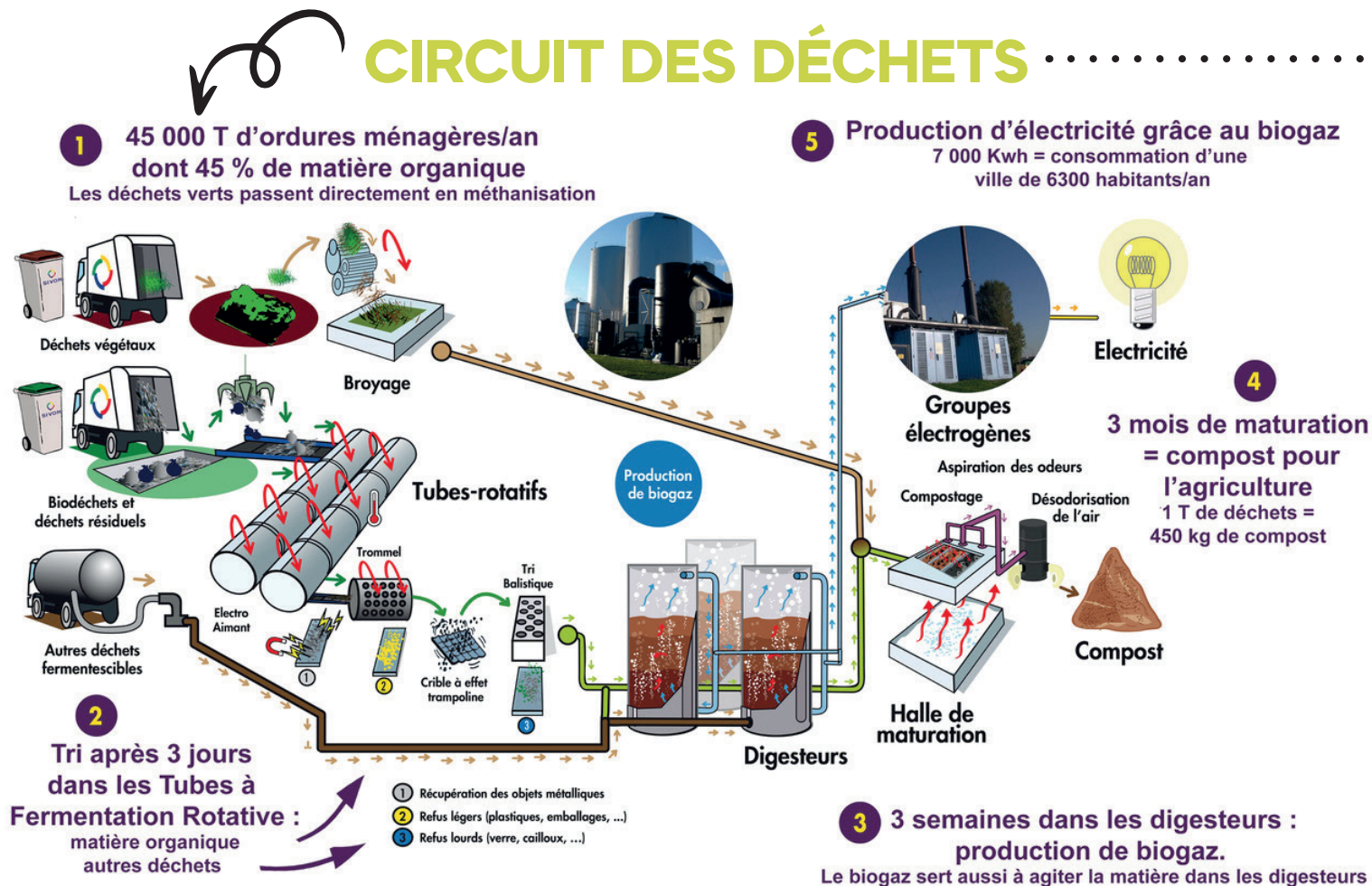
Comment fonctionne cette usine ?

Les suivis sont très exigeants en matière de résidus de plastique dans le compost. Un laboratoire in situ teste la qualité en permanence et, dans le cadre des futures évolutions réglementaires, des recherches sont actuellement menées afin de le réduire de façon significative grâce à un sur-tri, en sortie de digesteur.

Sur 3 « digesteurs », un seul fonctionne. Comment cela se fait-il ?

Un seul digesteur tourne à environ 70 000 tonnes

CIRCUIT DES DÉCHETS



Le grappin dans le hall.

de déchets/an, tout comme nos tubes « TFR » qui peuvent absorber à eux deux 70 000 tonnes. Nous n'avons actuellement pas suffisamment de matières pour en faire fonctionner un 2^{ème}. Il faut savoir du reste que sur ces 70 000 tonnes, seulement 46 000 tonnes sont produites par les communes adhérentes au Sivom.

Nous avons un partenariat avec le SMITOM-LOMBRIC du Centre Ouest Seine-et-Marnais qui apporte 18 000 tonnes de déchets et en échange emporte 18 000 tonnes de nos « refus ». Plusieurs solutions sont à l'étude : soit installer un 3^{ème} TFR et fournir de la matière pour un 2^{ème} digesteur, soit faire évoluer les installations afin de produire un combustible à très haut pouvoir calorifique.

Urbasys est d'ailleurs précurseur en la matière avec l'usine du syndicat TRIFYL dans le Tarn. Nous étudions également la possibilité d'accueillir des

déchets qui n'auraient pas besoin de passer dans les TFR, tels des matières grasses issues de l'agroalimentaire.

L'usine fabrique du compost... c'est tout ?

Elle produit de l'énergie ! À la fin du contrat avec EDF (fin 2027), plusieurs options sont envisageables : soit l'usine continue la production d'électricité, soit le gaz est envoyé directement sur le réseau public. GRDF est très demandeur de gaz produit à base d'énergies renouvelables. La 3^{ème} solution serait de fabriquer du carburant avec. Ce sera au SIVOM et aux élus d'en décider.

POUR INFO !

7,5M de Kwatt/h

=

la consommation annuelle d'une ville de 6 000 habitants



INFOS +

PLAN DE CIRCULATION

4 groupes de travail ont échangé à tour de rôle sur les sujets suivants :

- Parking des écoles.
- Autres stationnements : parking rue Dieu, rue du Four à pain, chemin des Aufrais....
- Baisse de la vitesse à 30 km/h et zone de rencontre ou zone 20 km/h.
- Mise en place de chicanes afin de réduire naturellement la vitesse en ville sur des axes où l'on peut se laisser emporter à rouler plus vite en raison de la largeur des voies ou parce que la visibilité est bonne.

Les débats ont permis d'apporter des explications quant aux pratiques et habitudes dans certains quartiers et aux attentes des riverains en matière de stationnement. Nous travaillerons donc sur les stationnements en prenant en compte ces suggestions.

La thématique de la vitesse et des zones de rencontre ont été dans l'ensemble bien accueillies et il a été proposé une 3^{ème} zone de rencontre et zone piétonne au niveau des Aufrais en plus de la Garenne et de la rue Dieu.

Forts de ces échanges nous poursuivons les réflexions et travaillons à la mise en oeuvre de certains points permettant de renforcer la sécurité des varennois que ce soit pour les automobilistes, mais aussi tous les autres usagers de la route : piétons, vélos, trottinettes...

Nous reviendrons très prochainement vers vous afin de faire un compte-rendu plus détaillé.



CONSULTATION CITOYENNE

VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉ PAR LES NUISANCES SONORES ? MOBILISEZ-VOUS !

L'association ville et aéroport organise, **du lundi 11 mars au dimanche 24 mars**, en Île-de-France et dans l'Oise une consultation publique en faveur de la réduction des nuisances aériennes.



Ci-dessous les démarches à suivre. Mobilisons nous pour faire changer les choses.

**DU LUN. 11 MARS
AU DIM. 24 MARS**

EN ÎLE-DE-FRANCE

**CONSULTATION
PUBLIQUE**



**Pour votre
santé et face à
l'urgence climatique,**

**souhaitez-vous
la limitation des vols
et leur interdiction la nuit
entre 22h et 6h sur les aéroports
de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly,
Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé ?**

VOTONS !



**VOTE EN LIGNE ou
EN BUREAU DE VOTE**

GONESSE
ville de cultures

RÉTROSPECTIVE



Ça s'est passé à Varennes-Jarcy

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE Le 13 janvier 2024.



CAROLE BENZAKEN

À l'invitation de l'Association des Amis de l'église, plus de 100 personnes sont venues écouter Mme Carole BENZAKEN créatrice des vitraux qui enchantent jour et nuit (grâce à l'éclairage led intérieur) notre église et le cœur de notre village.

Présents en particulier : le Père RENÉ, prêtre de la paroisse, M. BEZOT, notre maire, M. JUBAULT, Maire honoraire, Mme BODET responsable à la DRAC de la réalisation de l'œuvre.

Sensibilité, naturel, joie de vivre et spiritualité animent cette arti-

ste reconnue dans le monde. Nous avons découvert la genèse de l'œuvre et la démarche personnelle de l'auteure de ce déploiement lumineux de tulipes qui rendent unique et universelle à la fois, notre communauté villageoise.



RÉTROSPECTIVE



Ça s'est passé à Varennes-Jarcy

LA BOUM DU NOUVEL AN DES ENFANTS

Le 12 janvier 2024



LA GALETTE DES ROIS

Le 22 janvier 2024.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le CCAS a organisé un atelier de prévention routière avec un programme varié adapté au public senior.



RÉTROSPECTIVE



Ça s'est passé à Varennes-Jarcy

PARTY FUN ROLLER

Quand le succès dépasse tous les pronostics !

Le 3 février, le gymnase Sandrine MARTINET a vibré au rythme des patins à roulettes de 15h à minuit.

L'affluence a été telle que les 130 patins disponibles à la location, sont partis en très peu de temps !

Cette animation sera reconduite, soyez-en assurés !



NOUVEAUX LOGEMENTS

Les résidences Novalys sont presque terminées, chemin de Villemeneux.



ET AUSSI...

AGENDA



Mars

- 03 DICTÉE 3E ÉDITION - SALLE DES FÊTES Varennes-Jarcy
- 16 CONCERT ABCD - LA GRANGE 1
- 16 EXPOSITION CLEF DES CHAMPS JUSQU'AU 24 MARS
- 23 INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES
- 24 REPAS DANSANT - GYMNASE SANDRINE MARTINET
- 30 FÊTE DU PRINTEMPS
- 24 FESTIVAL DE COURTS-MÉTRAGES REMISE DES PRIX - CENTRE CULTUREL Mandres-les-Roses

Avril

- 28 LES OLYMPIADES Varennes-Jarcy

Mai

- 19 VIDE-GRENIER - PRAIRIE 2 Varennes-Jarcy
- 25 1ÈRE ÉDITION DU SALON DES FAMILLES - GYMNASE Ateliers, conférences autour de la parentalité, l'enfance et l'adolescence

Juin

- 25 SOIRÉE JEUNES TALENTS 3E ÉDITION - SALLE D'ORLÉANS 20H 4 Mandres-les-Roses
- 22 FÊTE DU VILLAGE / ÉCO-CONCERT - LA PRAIRIE
- 29 JOURNÉE AMÉRICAINE - LA PRAIRIE 3 Varennes-Jarcy

ÉTAT CIVIL

Ils se sont dit oui

Virginie EVIN et Laurent PESCHET
Le 20 janvier
Sylvie BÉZOT et Sylvain MONNET
Le 3 février

Nora MERSALI et Ali KEDDAR
Le 16 février

Ils nous ont quittés

Le 20 janvier Jean-Claude JARDON, 79 ans

VIE PRATIQUE

CABINET D'OPHTALMOLOGIE À BRIE-COMTE-ROBERT

Le Docteur
Monica LACUSTEANU
a le plaisir de
vous annoncer
l'ouverture de son
cabinet d'ophtalmologie
situé au :

3 rue du Marché
77170 Brie-Comte-Robert

Le cabinet est dédié à la prise en charge médicale de l'ensemble des pathologies oculaires (amétropies, maladies rétinienues - dégénérescence maculaire liée à l'âge, rétinopathie diabétique, occlusions vasculaires, glaucome) ainsi que la chirurgie de la cataracte de l'adulte.

Le cabinet est équipé d'un plateau technique moderne et complet qui nous permet de recevoir tous les patients, de l'enfant de 3 ans aux personnes âgées.

Équipement d'imagerie de dernière génération (rétinographe, OCT Spectral Domain,

OCT-A, Biométrie oculaire, Champ visuel).

Salle micro chirurgie (injections intra-vitréennes, nécessaires à la dégénérescence maculaire liée à l'âge ou de la rétinopathie diabétique).

Lasers (YAG pour les cataractes secondaires, SLT pour le glaucome, laser rétinien).

Les consultations se font du lundi au vendredi 8h30 à 13h et de 14h à 17h30.

Les urgences ophtalmologiques sont prises en charge aux horaires d'ouverture du cabinet et par appel téléphonique au préalable.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Via le site **Doctolib**
- Par notre secrétariat au **01 88 60 51 51**
- Par mail : **ophtabcr@gmail.com**

Le cabinet est conventionné en secteur 2.

Le tiers payant (la prise en charge des soins remboursés par l'assurance maladie) se fera à partir de début mars 2024.

